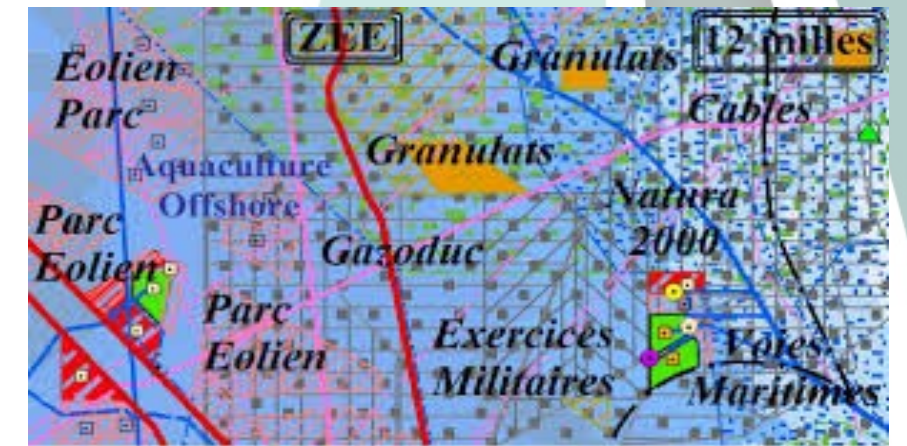


Conseil maritime de la façade Sud-atlantique réunion du 24 octobre 2017



SOMMAIRE

I. Détermination des enjeux écologiques

II. Détermination des enjeux socio-économiques

III. Projet de vision à 2030 pour la façade Sud-Atlantique

IV. Projet de carte des territoires



SOMMAIRE


I. Détermination des enjeux écologiques

II. Détermination des enjeux socio-économiques

III. Projet de vision à 2030 pour la façade Sud-Atlantique

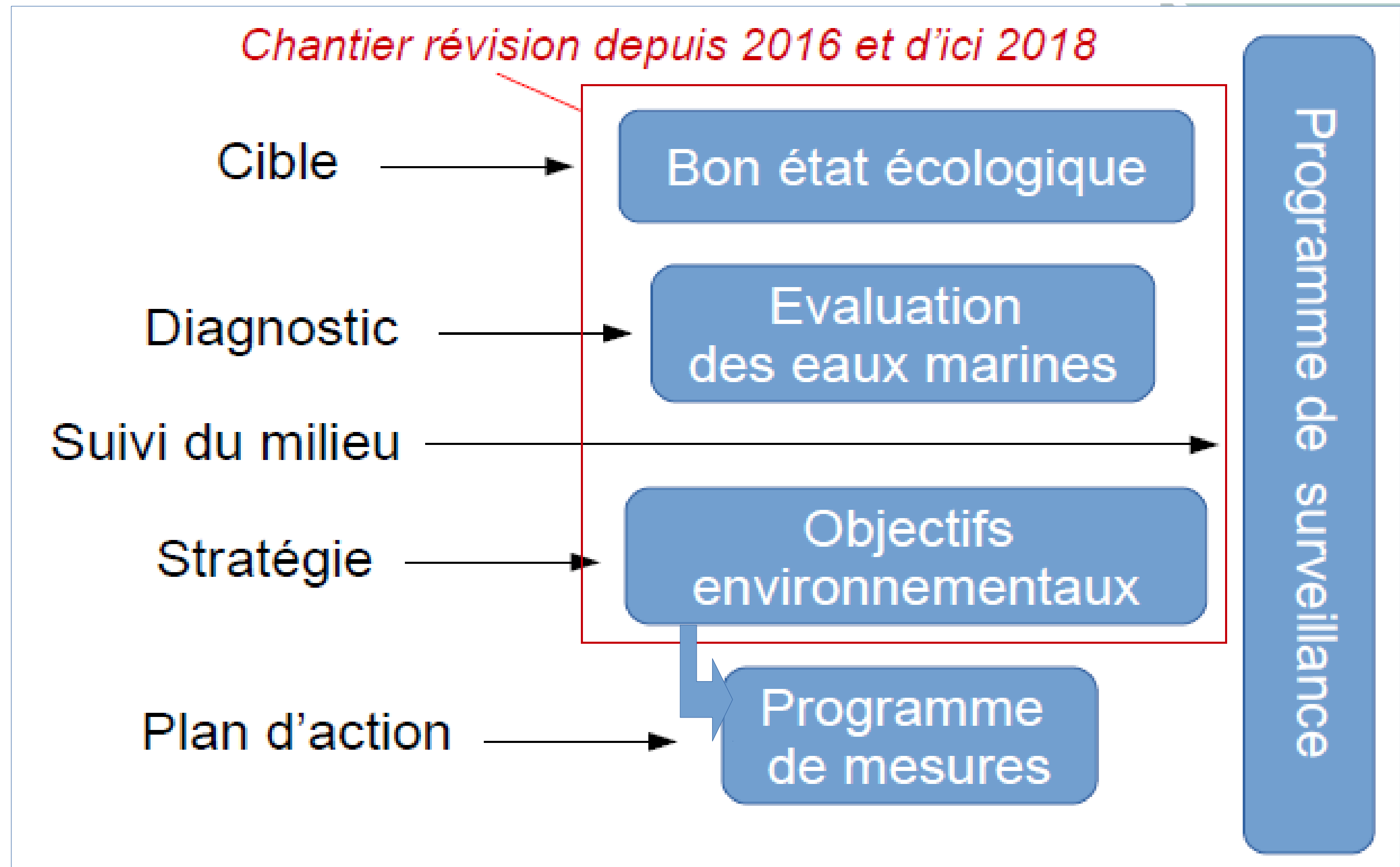
IV. Projet de carte des territoires





**Définition des enjeux écologiques dans
le cadre des objectifs
environnementaux des DSF**

2ème cycle des PAMM et DSF



→ La définition des enjeux environnementaux : 1ère étape pour réviser les objectifs environnementaux (OE)

Pourquoi identifier et prioriser des enjeux ?

Prioriser pour mieux orienter l'action publique : préciser les objectifs environnementaux et in fine mesures : des objectifs généralistes ne permettent pas d'orienter la gestion ex- « Protéger les espèces menacés »

Identifier ce qui est important pour la façade VS liste de composantes de l'écosystème

Adopter la même philosophie que pour les enjeux socio-économiques au sein des DSF → Objectifs stratégiques

Formaliser pour ne rien oublier. Des enjeux complexes à appréhender peuvent être « oubliés » lors de la définition des objectifs. (ex: *habitats pélagiques*)

Formaliser les enjeux marins pour les faire (re)connaître et les transmettre à d'autres politiques

DÉFINITIONS DES ENJEUX ÉCOLOGIQUES

Le terme enjeu est utilisé pour la mise en œuvre des politiques publiques pour désigner différentes notions :

1. **Ce qui est important** (*Ex : l'esturgeon est un enjeu prioritaire*)
2. **Ce qui doit être atteint** (*Ex : la restauration de la population d'esturgeon*)
3. **Quelle est la source du problème** (*Ex : contaminants chimiques*)
4. **Ce qui peut être fait** (*Ex : réduction de la pollution chimique*)

Dans le cadre des DSF (et donc des PAMM) :

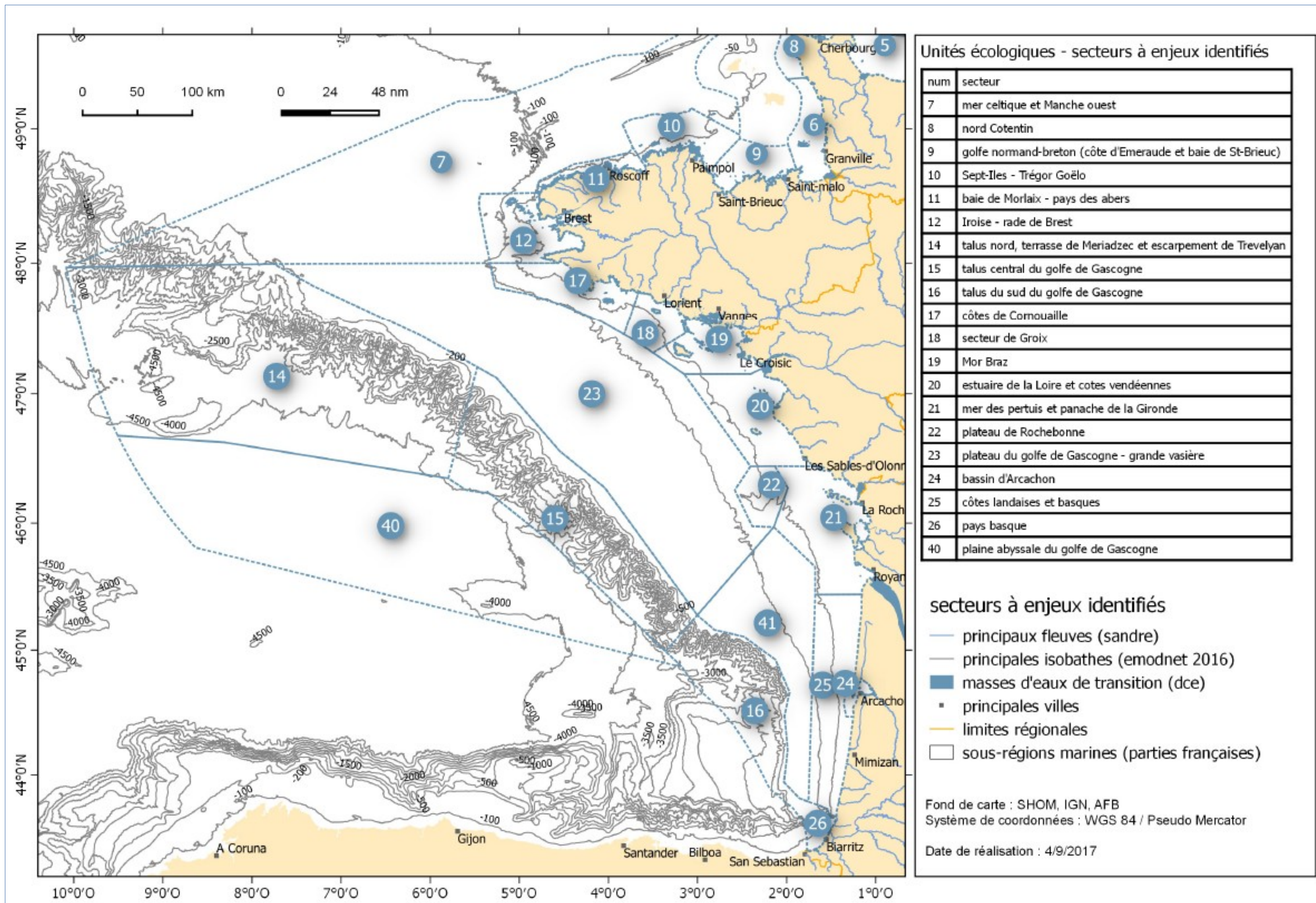
La définition et la priorisation des enjeux vise à répondre à la 1^{ère} de ces quatre questions pour bien répondre aux suivantes.

DÉFINITIONS DES ENJEUX ÉCOLOGIQUES

- **Les enjeux écologiques** : éléments des écosystèmes marins ou de leur fonctionnement dont on doit rétablir ou maintenir le bon état
- **Les enjeux écologiques prioritaires** : éléments des écosystèmes marins ou de leur fonctionnement pour lesquels l'atteinte ou le maintien du bon état est prioritaire au regard de :
 - 1/ la **représentativité de la façade** pour cet enjeu,
 - 2/ sa **sensibilité aux pressions** et
 - (3/ son **importance fonctionnelle**.)

*Ex : **représentativité** de la façade SA pour l'esturgeon = 100% des effectifs nationaux
Sensibilité très forte des herbiers de zostères du bassin d'Arcachon à l'abrasion*

Première étape : identifier des secteurs homogènes



Deuxième étape : prioriser les enjeux écologiques en croisant les critères

		Sensibilité			
		Très forte / forte	Moyenne	Faible	nd
Représentativité	Majeure	Majeure	Majeure	Majeure	Majeure
	Forte	Forte	Forte	Forte	Forte
	Moyenne	Forte	Moyenne	Moyenne	Moyenne
	Faible	Moyenne	Faible	Faible	Faible
	N.d.	N.d.	N.d.	N.d.	N.d.

Travail qui a mobilisé : la communauté scientifique nationale, les experts locaux, les services de l'Etat et l'association des acteurs

Façade SA : Les secteurs situés en golfe de Gascogne (Sud)

Zone 21 – Estuaire de la Gironde et Mer des Pertuis

Conditions hydrographiques, habitats pélagiques et réseaux trophiques	Habitats benthiques et structures <u>géomorphologiques</u>		
	Habitats biogéniques	Habitats rocheux	Habitats sédimentaires
Zone d'interface terre-mer et panaches fluviaux			
Fort SM : pertuis d'Antioche, pertuis de <u>Maumusson</u> , pertuis breton, panache de la Gironde, fortes abondances et diversité planctoniques associées,	<p>Maieur : <u>hermelles</u></p> <p>Fort : herbier de zostère naine, <u>huîtres plates</u>, prés salés atlantiques</p> <p>Moyen : bancs de maërl</p>	<p>Fort : récifs <u>infralittoraux</u>, récifs <u>médiolittoraux</u></p>	<p>Maieur : vase <u>subtidale</u>, vasière intertidale</p> <p>Fort : sables fins <u>subtidaux</u>, sables moyens <u>subtidaux</u>, sédiments hétérogènes <u>envasés subtidaux</u></p> <p>Moyen : sédiments intertidaux</p>

Le panache de la Gironde, plus grand estuaire d'Europe, est formé par le brassage et le mélange des apports d'eaux chargés en éléments terrigènes, organiques et chimiques et de l'eau de mer. Les différents processus hydrodynamiques, hydrologiques et météorologiques transportent ces éléments nutritifs jusqu'aux pertuis charentais. Les pertuis profitent par ailleurs d'une ambiance climatique subméditerranéenne et sont agités par d'importants courants de marée et enrichis par les apports nutritifs des autres estuaires. L'ensemble de ce secteur constitue ainsi une zone de forte abondance et une grande diversité de communautés planctoniques. En raison du gradient hydrodynamique du panache, les fonds sont composés de sables moyens à l'embouchure de l'estuaire de la Gironde, de sables fins occupant la partie médiane et à l'Ouest de sables moyens ou très fins avec la présence de sables vaseux (vasière ouest Gironde). Les effets de la houle, des courants de la marée et du vent ont contribué à la formation de mégarides, de dunes hydrauliques, de chenaux en forme de couloirs et de chemins de circulation composés de sédiments meubles grossiers. Ces formations géomorphologiques donnent au secteur une importance halieutique particulière. Cette diversité des fonds marins permet la présence d'habitats remarquables comme les vasières intertidales et infralittorales, les massifs d'hermelles, les herbiers de zostère (plus de 1300 ha), les estrans rocheux et les récifs infralittoraux (plateau de Cordouan).

Des enjeux aux objectifs

Octobre 2017

**Définition des
enjeux écologiques**

Décembre 2017

**Description
des pressions et tendances
Sur enjeux**

Mai 2018

**Définition des objectifs
environnementaux**

Objectifs stratégiques DSF



Des enjeux aux objectifs

- Définir des niveaux de pressions compatibles avec le bon état écologique
- Un objectif environnemental vise à diminuer/maintenir un niveau des pressions s'exerçant sur les enjeux écologiques compatibles avec le bon état écologique
- l'OE cible des pressions que l'on peut gérer directement ou indirectement à l'échelle locale ou de la SRM
- l'OE permet de fixer un résultat concret à atteindre (en lien avec le BEE) pour développer ensuite un programme d'action (cf programme de mesures)
- l'OE doit être SMART (spécifique, mesurable, ambitieux, réalisable, temporellement défini)



Enjeux écologiques pour la façade Sud-Atlantique

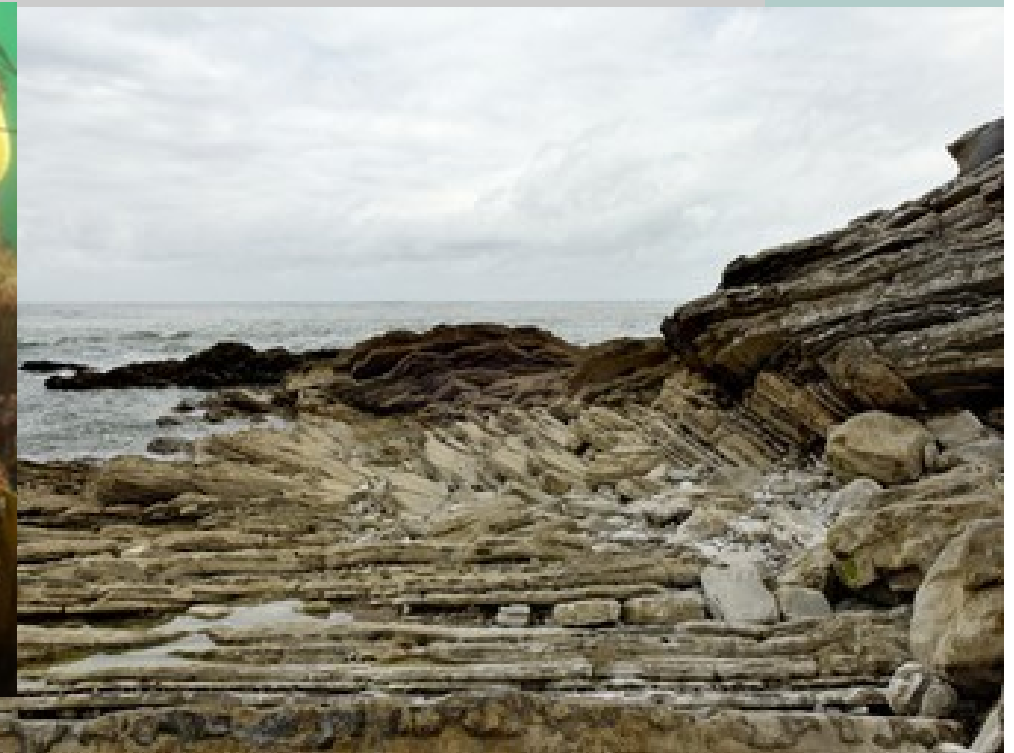
Conditions hydrographiques, habitats pélagiques et réseaux trophiques

Upwellings côtiers
Panaches estuariens
Secteurs d'interface terre-mer
Production primaire et secondaire (réseaux trophiques) – espèces fourrages
Petits poissons pélagiques
Front de talus
Tourbillons



Habitats benthiques et structures géomorphologiques

Habitats biogénique
Habitats profonds
Habitats rocheux
Habitats sédimentaires



Zones fonctionnelles pour les espèces marines

Zones fonctionnelles halieutiques (frayères, nourriceries)

Secteurs de concentration de poissons amphihalins

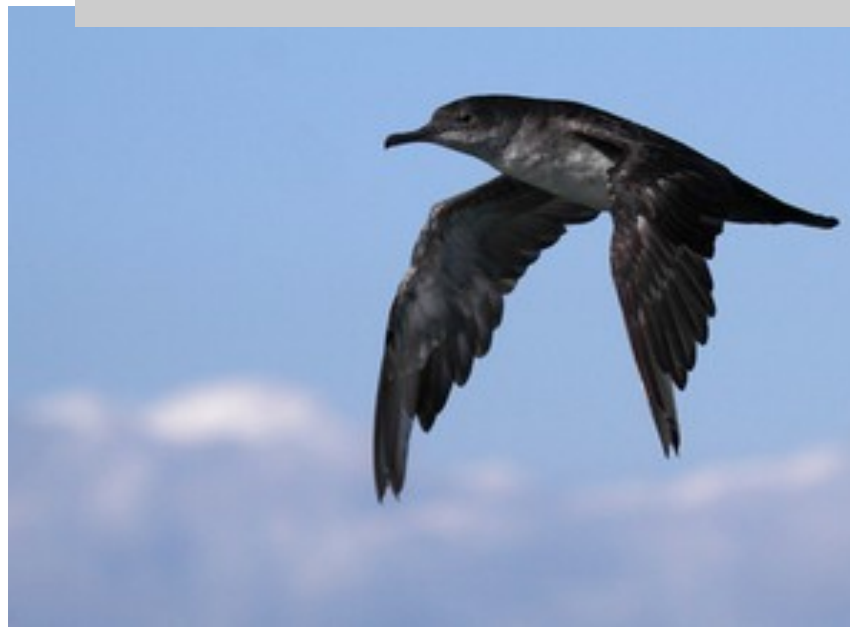
Nidification de limicoles et zones d'alimentation

Colonies d'oiseaux marins et zones d'alimentation

Site d'hivernage pour les oiseaux

Population localement importantes d'elasmobranche

...



	Conditions hydrographiques, habitats pélagiques et réseaux trophiques		Habitats benthiques et structures géomorphologiques		Zones fonctionnelles de dimension « restreinte » pour les espèces marines		TOTAL
	majeur	fort	majeur	fort	majeur	fort	
Estuaire de la Gironde et Mer des Pertuis		3	3	8	1	48	63
Plateau de Rochebonne		1		1		5	7
Bassin d'Arcachon		2	1			26	29
Côtes girondine et landaise		3			2	15	20
Rocheuses basques		1	1	1	1	17	21
Plateau Armoricaïn méridional et plateau aquitain				2		8	10
Talus central du golfe de Gascogne & Talus du Sud du golfe de Gascogne		2		9		10	21
Plaine abyssale du golfe de Gascogne		3					3
TOTAL	0	15	5	21	4	129	

SOMMAIRE

I. Détermination des enjeux écologiques

II. Détermination des enjeux socio-économiques

III. Projet de vision à 2030 pour la façade Sud-Atlantique

IV. Projet de carte des territoires



SOMMAIRE

I. Détermination des enjeux écologiques

II. Détermination des enjeux socio-économiques

III. Projet de vision à 2030 pour la façade Sud-Atlantique

IV. Projet de carte des territoires



Enjeux et objectifs socio-économiques

Des enjeux socio-économiques à décliner en objectifs stratégiques...

- Séminaire État du 10 février : propositions d'enjeux socio-économiques par les services de l'État (Sélection des 18 objectifs de la SNML pertinents au titre de l'identification des enjeux socio-économiques à l'échelle de la façade).
- Réunion des commissions du CMF : « économie de la mer », « lien terre-mer » et Commission permanente (mars 2017) – enrichissement et validation des propositions.
- Équipe projet DSF (mai 2017) : consolidation fiches de synthèse enjeux et méthodologie.
- Commission permanente du 19 juin 2017 : consolidation fiches de synthèse enjeux et méthodologie

Enjeux et objectifs socio-économiques

Uniformisation et synthèse (DIRM SA, DREAL, SGAR) : septembre 2017

Une relecture croisée a mise en évidence la nécessité :

- D'uniformiser la rédaction des enjeux et objectifs
- De réduire le nombre d'enjeux/objectifs ou de les regrouper
- De créer une fiche relative au tourisme (fiche 14)
- De travailler conjointement à la rédaction d'un texte global sur la vision à l'horizon 2030, sans avoir une approche trop sectorielle
- D'élaborer un document de synthèse plus communicant

Enjeux et objectifs socio-économiques

Validation des enjeux, objectifs et des thèmes de la vision à 2030

- ◆ Réunion des commissions du CMF : « économie de la mer », « lien terre-mer » et Commission permanente (18, 20 septembre et 2 octobre 2017) – derniers ajustements et validation des propositions.
- ◆ CAF (22 septembre 2017) : derniers ajustements et validation des propositions

... des enjeux et une vision élaborés collégialement

- ◆ 25 acteurs mobilisés lors des commissions du CMF en 2017 (hors Etat)
- ◆ 9 services de l'État mobilisés

01 La pêche maritime professionnelle

À RETENIR



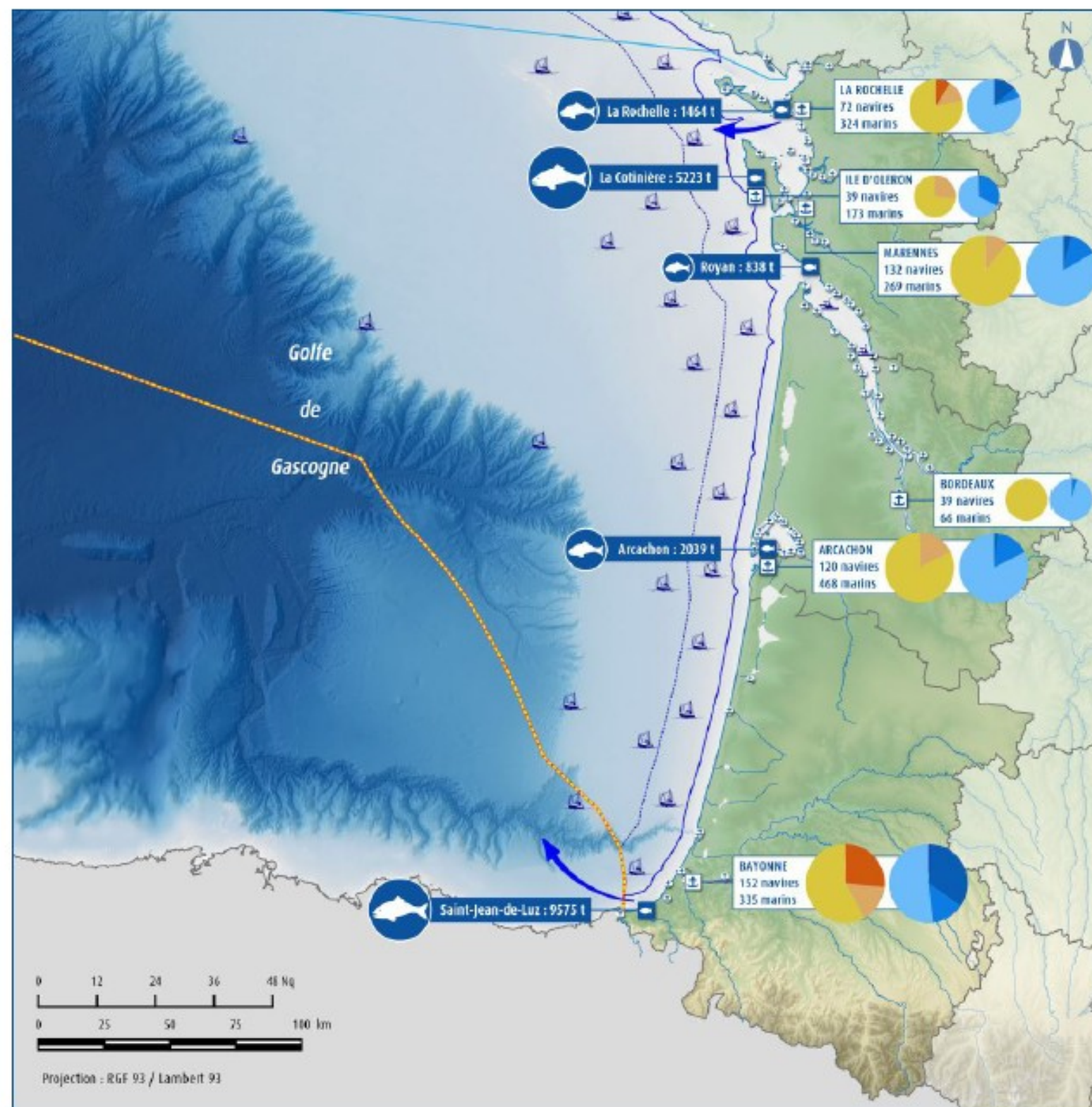
©Laurent Mignaux/Terra

La pêche maritime professionnelle (pêche embarquée ou pêche à pied) participe activement au dynamisme économique et social du littoral Sud-Atlantique. Elle est caractérisée par une importante activité de pêche artisanale côtière ainsi qu'une pêche au large plus spécifique au quartier maritime de Bayonne. Les débarquements sont majoritairement constitués d'espèces à forte valeur ajoutée.

Le secteur de la pêche a connu une importante évolution ces dernières années avec la mise en place de nombreuses mesures de gestion. Le développement d'une pêche durable s'inscrit dans ce contexte, avec l'intégration de nombreux enjeux environnementaux, économiques et sociaux.

Concernant la conservation et la gestion des ressources halieutiques, plusieurs réflexions et actions sont indispensables par rapport à la limitation de l'effort de pêche, la réglementation des méthodes de pêche et des zones accessibles, la connaissance et la restauration de la ressource et le contrôle des pêches.

Afin d'assurer un développement économique durable de la pêche, il importe de travailler à l'adaptation de la flotte de pêche pour réduire la consommation énergétique, améliorer la sélectivité des engins de pêche et améliorer la sécurité et le confort des marins, ainsi qu'à la valorisation des produits de la pêche sur des circuits courts et la préservation de la diversité des métiers dont la pêche artisanale. Enfin, il faut souligner l'importance des démarches concertées entre les acteurs locaux sur ces thématiques et l'implication des professionnels dans la gouvernance déjà mise en place.



Synthèse socio-économique de la pêche maritime sur la façade Sud-Atlantique

La pêche maritime

- Quartiers d'immatriculation
- Principaux ports de pêche disposant d'une halle à marée
- Autres ports et lieux de débarquement des produits de la pêche
- Zones de pêche côtière
- Zones de pêche estuarienne
- Ports d'attache de navires de pêche hauturière

Quantités débarquées en 2016 dans les halles à marée



Nombre de navires armés à la pêche (Bilan 2016)



Type d'armement

- Petite pêche
- Pêche côtière
- Pêche au large
- Grande pêche

Longueur

- < à 12 M
- De 12 à 24 M
- > 24 M

Limites en mer

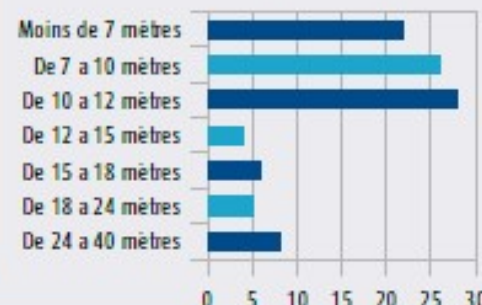
- Limite des eaux territoriales (12 Nq)
- Limite de la zone économique exclusive (200 Nq)
- Façade maritime

Sources : MEYS / Direction des affaires maritimes, Système d'Informations Halieutiques IFREMER 2012
 Copyrights : © GEOFLA (IGN), © BD ALTI 250 (IGN), © SHOM, © EMODnet
 Réalisation : DIRM SA / MCPFML
 Date : juin 2017

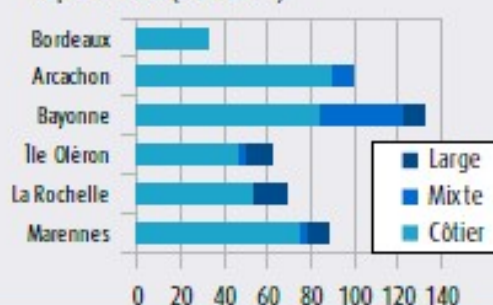


Quelques CHIFFRES CLÉS sur les flotilles de pêche de la façade Sud-Atlantique

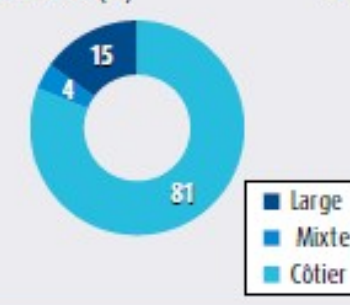
Répartition de la flotille par taille (%)



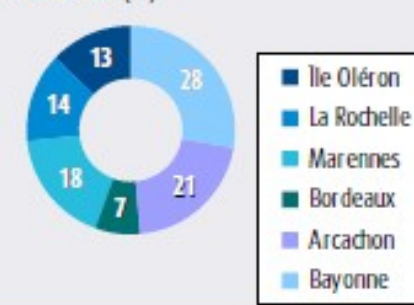
Répartition de la flotille par quartiers et par activité (nb navires)



Répartition de la flotille par activité (%)



Répartition de la flotille par ports d'immatriculation (%)



01 La pêche maritime professionnelle

À RETENIR



La pêche maritime professionnelle (pêche embarquée ou pêche à pied) participe activement au dynamisme économique et social du littoral Sud-Atlantique. Elle est caractérisée par une importante activité de pêche artisanale côtière ainsi qu'une pêche au large plus spécifique au quartier maritime de Bayonne. Les débarquements sont majoritairement constitués d'espèces à forte valeur ajoutée.

Le secteur de la pêche a connu une importante évolution ces dernières années avec la mise en place de nombreuses mesures de gestion. Le développement d'une pêche durable s'inscrit dans ce contexte, avec l'intégration de nombreux enjeux environnementaux, économiques et sociaux.

Concernant la conservation et la gestion des ressources halieutiques, plusieurs réflexions et actions sont indispensables par rapport à la limitation de l'effort de pêche, la réglementation des méthodes de pêche et des zones accessibles, la connaissance et la restauration de la ressource et le contrôle des pêches.

Afin d'assurer un développement économique durable de la pêche, il importe de travailler à l'adaptation de la flotte de pêche pour réduire la consommation énergétique, améliorer la sélectivité des engins de pêche et améliorer la sécurité et le confort des marins, ainsi qu'à la valorisation des produits de la pêche sur des circuits courts et la préservation de la diversité des métiers dont la pêche artisanale. Enfin, il faut souligner l'importance des démarches concertées entre les acteurs locaux sur ces thématiques et l'implication des professionnels dans la gouvernance déjà mise en place.



Texte issu du diagnostic de l'existant
« A retenir » de début de chapitre

Synthèse socio-économique de la pêche maritime sur la façade Sud-Atlantique

La pêche maritime

- Quartiers d'immatriculation
- Principaux ports de pêche disposant d'une halle à marée
- Autres ports et lieux de débarquement des produits de la pêche
- Zones de pêche côtière
- Zones de pêche estuarienne
- Ports d'attache de navires de pêche hauturière

Quantités débarquées en 2016 dans les halles à marée

- > 5000 t
- 1000 à 5000 t
- < 1000 t

Nombre de navires armés à la pêche (Bilan 2016)

- 150 navires
- 50 navires

Type d'armement

- Petite pêche
- Pêche côtière
- Pêche au large
- Grande pêche

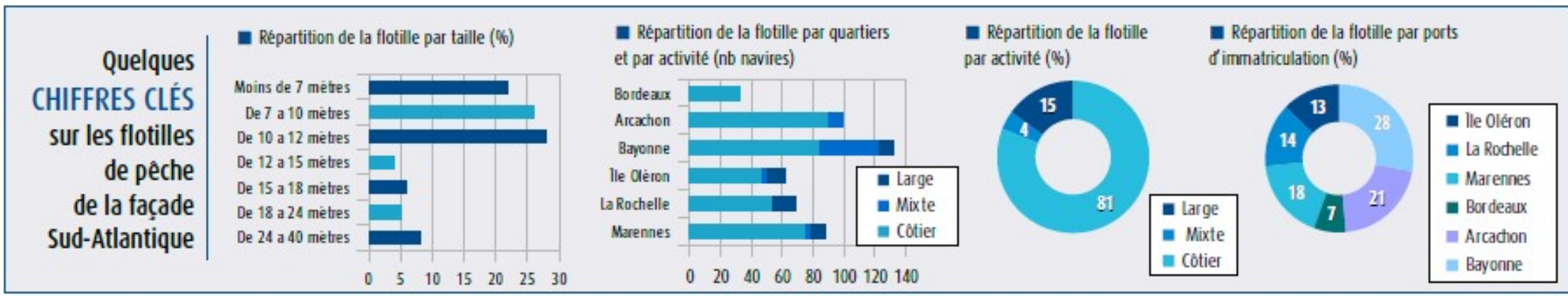
Longueur

- < à 12 M
- De 12 à 24 M
- > 24 M

Limites en mer

- Limite des eaux territoriales (12 Nq)
- Limite de la zone économique exclusive (200 Nq)
- Façade maritime

Sources : METS / Direction des affaires maritimes, Système d'Informations Halieutiques IFREMER 2012
 copyrights : © GEOFLA (IGN), © BD ALTI 250 (IGN), © SHON, © EMODnet
 Réalisation : DIRM SA / MCPPML
 Date : Juin 2017



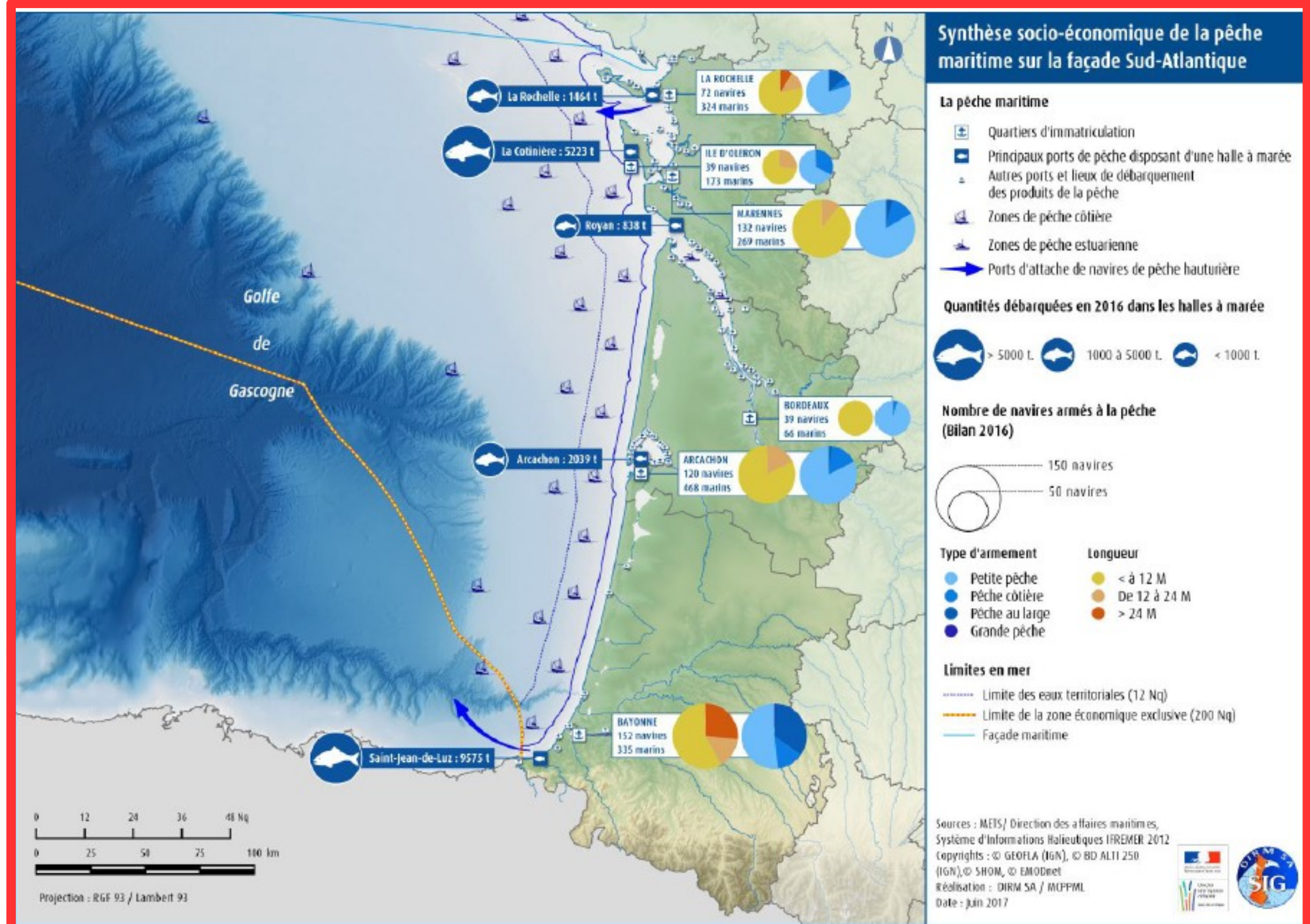
01 La pêche maritime professionnelle

À RETENIR

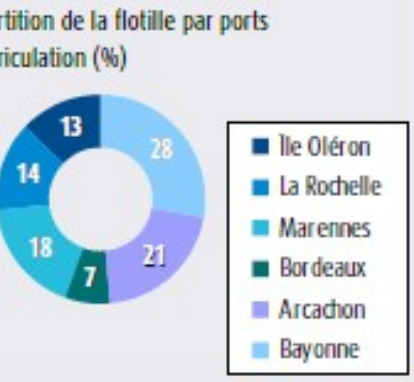
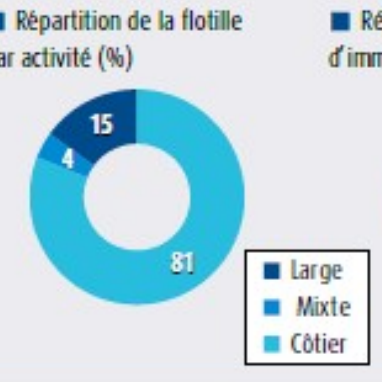
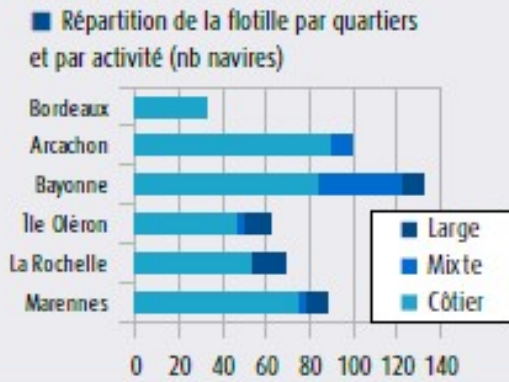
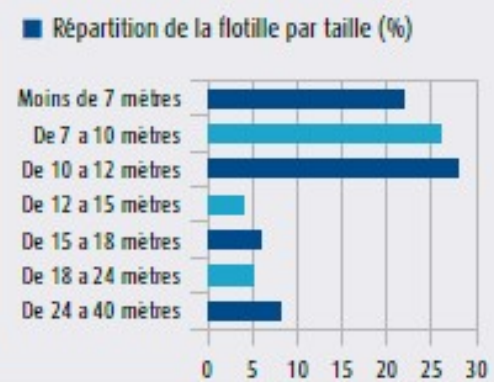
Cartes et chiffres clés

Issus du diagnostic de l'existant

la sélectivité des engins de pêche et améliorer la sécurité et le confort des marins, ainsi qu'à la valorisation des produits de la pêche sur des circuits courts et la préservation de la diversité des métiers dont la pêche artisanale. Enfin, il faut souligner l'importance des démarches concertées entre les acteurs locaux sur ces thématiques et l'implication des professionnels dans la gouvernance déjà mise en place.



Quelques CHIFFRES CLÉS sur les flotilles de pêche de la façade Sud-Atlantique



01 - PÊCHE PROFESSIONNELLE

Enjeux	Objectif
Un impératif : la gestion durable des ressources halieutiques	Maintien de la ressource : exploitation de la ressource au Rendement Maximal Durable (quand référence disponible) avec prise en compte des habitats, de la pêche de loisir
	Examen / adaptation de la gestion des ressources pour une réglementation harmonisée entre les flottes françaises et étrangères (espagnole, belge, notamment)
	Maintien de la capacité des organisations professionnelles à gérer la ressource en fonction de l'évolution des stocks
	Valorisation des espèces envahissantes (ex. silures)
	Maintien de la pêche estuarienne (eau douce / eau salée), protection des migrateurs dans les hauts bassins (tête de bassins, bassins amonts)
Maintenir la bonne valorisation des produits de la pêche	Développement de signes de qualité des produits
	Incitation au développement de circuits courts et de l'économie sociale et solidaire
	Préservation de la diversité des métiers de la pêche dont la pêche artisanale
	Valorisation de tous les produits et sous-produits de la pêche
Assurer le maintien et l'amélioration des installations à terre	Planification et préservation de la capacité d'installation et amélioration des équipements à terre
Développer et moderniser les flottilles de pêche	Maintien et développement des flottilles de pêche
	Renouvellement et modernisation de la flotte : amélioration de la sélectivité des engins de pêche, adaptation de la flottille pour réduire la consommation énergétique
	Amélioration des équipements liés à l'obligation de débarquement
Intégrer la gestion environnementale et les nouveaux usages maritimes à l'activité de pêche traditionnelle	Intégration de la gestion environnementale et des nouveaux usages maritimes à l'activité de pêche traditionnelle
	Prise en compte des difficultés liées aux macro-déchets et autres déchets (amélioration des équipements de récupération des déchets), meilleure valorisation des déchets pêchés (récupération des déchets flottants dans les filets)
	Création de filières de recyclage des engins de pêche (filets)
Gens de mer	Sécurité des travailleurs : droit du travail, santé, qualité, connaissance de l'emploi, bourse au travail (meilleure mise en relation offre / demande)
	Aide à l'installation des professionnels et des primo-installants (investissement)

Enjeux et objectifs issus des travaux de l'équipe projet CAF et des commissions du CMF

1- PECHE PROFESSIONNELLE	2- AQUACULTURE	3 - PORTS / TRANSPORT MARITIME / INDUSTRIE NAVALE ET NAUTIQUE		4 – ENERGIES MARINES RENOUEVABLES	5 – SEDIMENTS MARINS ET ESTUARIENS	6 - LOISIRS NAUTIQUES
<p>Un impératif : la gestion durable des ressources halieutiques</p> <p>Maintenir la bonne valorisation des produits de la pêche</p> <p>Assurer le maintien et l'amélioration des installations à terre</p> <p>Développer et moderniser les flottilles de pêche</p> <p>Intégrer la gestion environnementale et les nouveaux usages maritimes à l'activité de pêche traditionnelle</p> <p>Gens de mer</p>	<p>Une qualité du milieu permettant la pérennisation de l'activité</p> <p>Une activité respectueuse des écosystèmes</p> <p>Une activité valorisée contribuant au maintien du tissu social</p>	<p>Compétitivité des Ports et réduction de l'impact des transports de marchandises transitant par les ports</p> <p>Compétitivité des industries navales et nautiques et mise aux normes de la flotte</p> <p>Maintien de l'emploi du transport maritime national</p>	<p>- Des espaces et activités portuaires compétitifs et complémentaires</p> <p>- Des hinterlands confortés et interconnectés</p> <p>- La participation des ports au développement de leur territoire d'influence</p> <p>- Des filières d'excellence (construction/réparation navale et industrie nautique de grande plaisance) à conforter</p> <p>- Une flotte à adapter aux enjeux de transition écologique</p> <p>- Favoriser une flotte nationale tout en améliorant les conditions d'accueil des marins étrangers</p>	<p>Planifier pour sécuriser l'implantation des EMR et donner de la visibilité aux porteurs de projets</p> <p>Accompagner la montée en puissance des acteurs des EMR dans la région Nouvelle-Aquitaine</p> <p>Soutenir la R&D sur les EMR non matures, afin d'accélérer le déploiement de ces technologies</p>	<p>Adapter les ressources aux besoins en sédiments terrestres et marins au niveau du Golfe de Gascogne</p> <p>Mieux articuler les enjeux économiques de l'exploitation de sédiments avec les autres enjeux dans les territoires ressources</p> <p>Pérenniser l'activité portuaire par le maintien des conditions de navigabilité et pour la filière granulats</p>	<p>Mise en cohérence de la réglementation de la pêche de loisir</p> <p>Gestion des places existantes dans les ports de plaisance et des mouillages</p> <p>Développement du secteur de la glisse, des activités nautiques et subaquatiques</p> <p>Bonne intégration des activités de plaisance dans un environnement naturel</p> <p>Communication auprès des plaisanciers</p>
7 – RISQUES	8- SECURITE / SURETE	9- PAYSAGES SITES PATRIMOINE	10- CONNAISSANCES / RECHERCHE	11 – INNOVATION	12 - FORMATION / SENSIBILISATION	14 – TOURISME
<p>Intégrer la prise en compte des risques naturels et du changement climatique dans la planification pour des territoires littoraux plus résilients</p> <p>Une qualité des eaux littorales garante du maintien de l'ensemble des usages</p> <p>Adopter une approche globale des risques industriels cumulés</p> <p>Développement de la culture du risque</p>	<p>Des risques de pollution à réduire et contenir</p> <p>Des conditions sûres de navigation à garantir</p> <p>Des moyens de surveillance à optimiser</p>	<p>Une protection du patrimoine et des sites attractifs</p> <p>Une valorisation du potentiel patrimonial et paysager du littoral</p>	<p>Développer la connaissance pluridisciplinaire et la recherche intégrée sur le fonctionnement des milieux</p> <p>Assurer une collecte de données partagée et une meilleure valorisation des connaissances</p>	<p>Un développement de l'innovation à assurer dans l'ensemble des filières</p> <p>Des filières qui intègrent la dimension environnementale à l'ensemble de leurs processus</p> <p>Des synergies et partenariats à valoriser</p>	<p>Evolution des nouveaux métiers et des nouveaux services</p> <p>Rendre les métiers de la mer plus attractifs</p> <p>Développement d'une bourse aux emplois maritimes</p> <p>Développer les liens entre les établissements pour mutualiser les formations et les moyens</p> <p>Un espace maritime à connaître, comprendre et pratiquer</p>	<p>Conforter la place de la filière touristique dans l'emploi et l'économie régionaux</p> <p>Adapter les capacités d'accueil touristique en zone sensible, et limiter les effets collatéraux du tourisme</p> <p>Equilibrer l'accueil touristique entre les territoires</p>

SOMMAIRE

I. Détermination des enjeux écologiques

II. Détermination des enjeux socio-économiques

III. Projet de vision à 2030 pour la façade Sud-Atlantique

IV. Projet de carte des territoires



SOMMAIRE

I. Détermination des enjeux écologiques

II. Détermination des enjeux socio-économiques

III. Projet de vision à 2030 pour la façade Sud-Atlantique

IV. Projet de carte des territoires



AMBITION

AXES STRATÉGIQUES

FINALITÉS

**Un patrimoine littoral
et marin d'exception pour
les générations futures**

La nécessaire solidarité amont-aval pour la gestion de l'eau
Des espaces littoraux et marins d'exception à préserver
Développer la résilience des territoires face au risques littoraux

**Une économie bleue
respectueuse des
équilibres écologiques**

Accompagner la transition écologique et énergétique et exprimer le potentiel des énergies marines renouvelables
Conforter la place des filières leaders et historiques et garantir les conditions de développement de l'économie bleue pour soutenir l'emploi
Rechercher les synergies et renforcer l'attractivité des ports comme acteurs économiques au service de leur hinterland
Prendre en compte les capacités d'accueil dans le développement des activités économiques et touristiques et promouvoir un usage raisonné des ressources

**La Nouvelle-Aquitaine :
du Pays des eaux
au Pays de la mer,
affirmer la vocation maritime
de la façade sud-atlantique**

**L'amélioration des
connaissances comme
moteur de l'innovation**

Mieux connaître la mer en s'appuyant sur la structure universitaire et scientifique de la région Nouvelle Aquitaine
Renforcer les liens entre la communauté scientifique, la société civile et le monde industriel
Promouvoir l'innovation et affirmer le leadership de la façade Sud-Atlantique en R&D dans le secteur maritime
Enseigner la mer et accompagner l'évolution des formations aux nouvelles filières maritimes

SOMMAIRE

I. Détermination des enjeux écologiques

II. Détermination des enjeux socio-économiques

III. Projet de vision à 2030 pour la façade Sud-Atlantique

IV. Projet de carte des territoires



SOMMAIRE

I. Détermination des enjeux écologiques

II. Détermination des enjeux socio-économiques

III. Projet de vision à 2030 pour la façade Sud-Atlantique

IV. Projet de carte des territoires



Carte des territoires façade Sud-Atlantique

Définition des territoires : « Il s'agit de constater les territoires qui existent ou qui sont vécus »

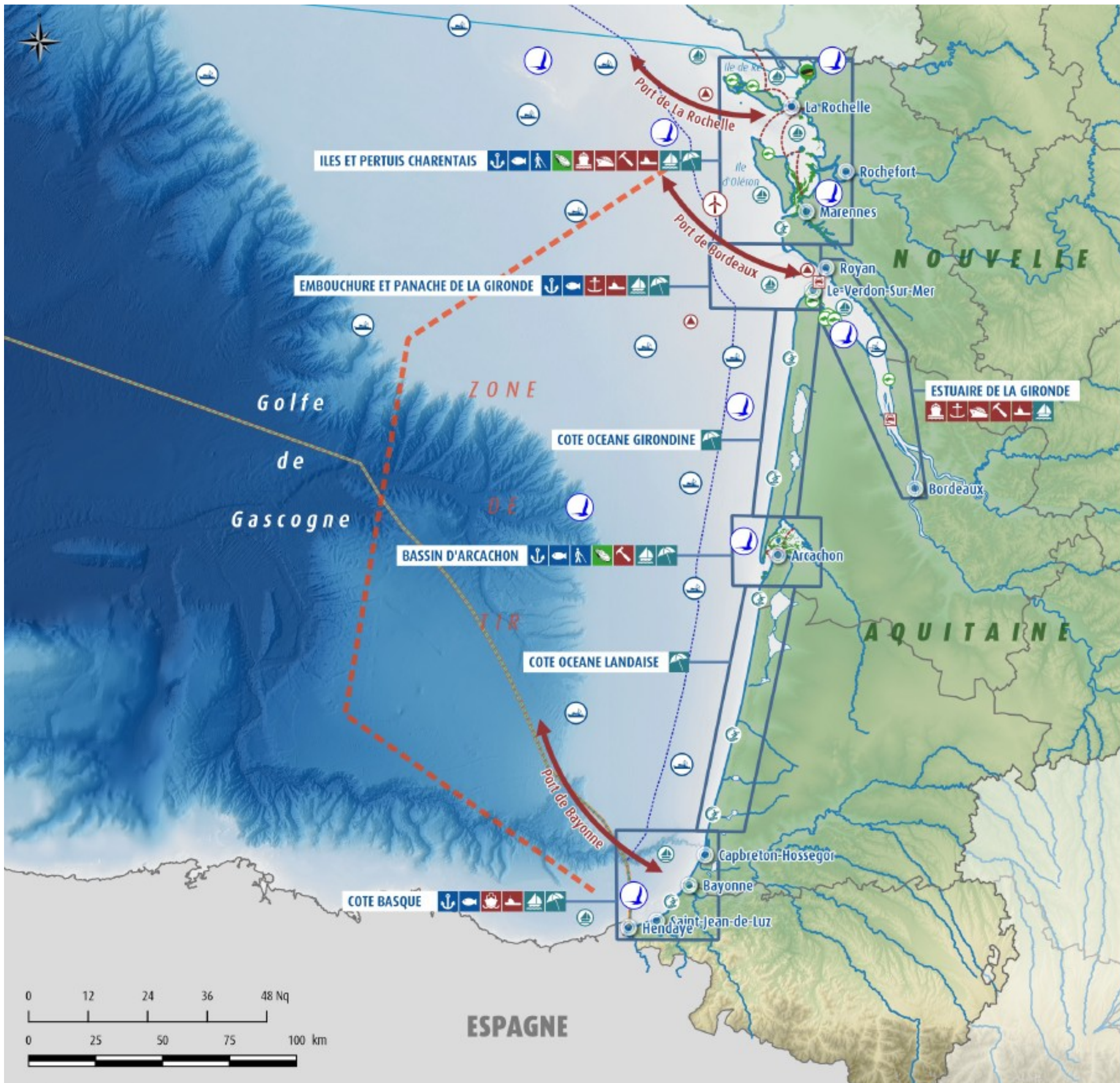
Extrait du guide DSF

Au sein des façades et bassins maritimes, les territoires doivent être pris en considération dans l'élaboration du projet stratégique. Un territoire présente une ou plusieurs des caractéristiques suivantes :

- la structuration par des caractéristiques environnementales propres (ex : un estuaire, une baie, une zone de front océanique, la zone du talus continental...);
- l'homogénéité des enjeux en présence, relatifs aux activités ou aux thèmes de l'environnement, des risques, des sites et paysages ou du patrimoine culturel (cf. sous-chapitre 2.1 relatif au croisement des enjeux);
- l'utilisation préférentielle par une ou plusieurs activités ou par un groupe de pratiquants d'une activité (ex : un territoire de pêche, un spot de surf...);
- l'identification au secteur d'une partie de la population de la façade, pour des questions sociales et culturelles (sentiment d'appartenance).

« Carte des activités »

Synthèse des activités maritimes et littorales sur la façade Sud-Atlantique



● Principaux pôles d'activités maritimes, littorales et portuaires

Pêche maritime

- 🚤 Principaux ports de pêche
- 🏘️ Halles à marée (criées)
- 🚶 Pêche à pied
- 🚤 Zones de pêche côtière
- 🚤 Zones de pêche estuarienne

Aquaculture

- 🌿 Grands centres de production ostréicole
- 🌿 Sites conchylicoles (cadastre)
- 🌿 Mytiliculture
- 🌿 Pisciculture

Transport maritime, travaux et activités portuaires, EMR

- 🚢 Grands ports maritimes (GPM)
- 🚢 Terminaux portuaires spécialisés
- 🚢 Ports de commerce à vocation régionale
- 🚢 Ports d'escale de navires de croisière
- 🚢 Pôles de construction/réparation navale
- 🚢 Travaux maritime et dragage
- ➔ Accès au port
- ⚡ Projet d'éolien en mer
- ⚡ Extraction de granulats
- Liaisons maritimes (service de vedettes à passagers)
- 🚢 Liaisons maritimes (services de bacs)

Activités nautiques et tourisme

- 🚤 Ports de plaisance structurants
- 🏖️ Principaux pôles balnéaires
- 🚤 Bassins de navigation de plaisance
- 🏄 Zones de pratique du surf et sports de glisse

🚤 Zones de protection des oiseaux

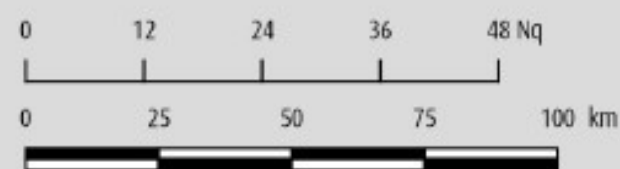
Limites en mer

- Limite des eaux territoriales (12 milles nautiques)
- Limite de la zone économique exclusive (200 milles nautiques)
- Façade maritime

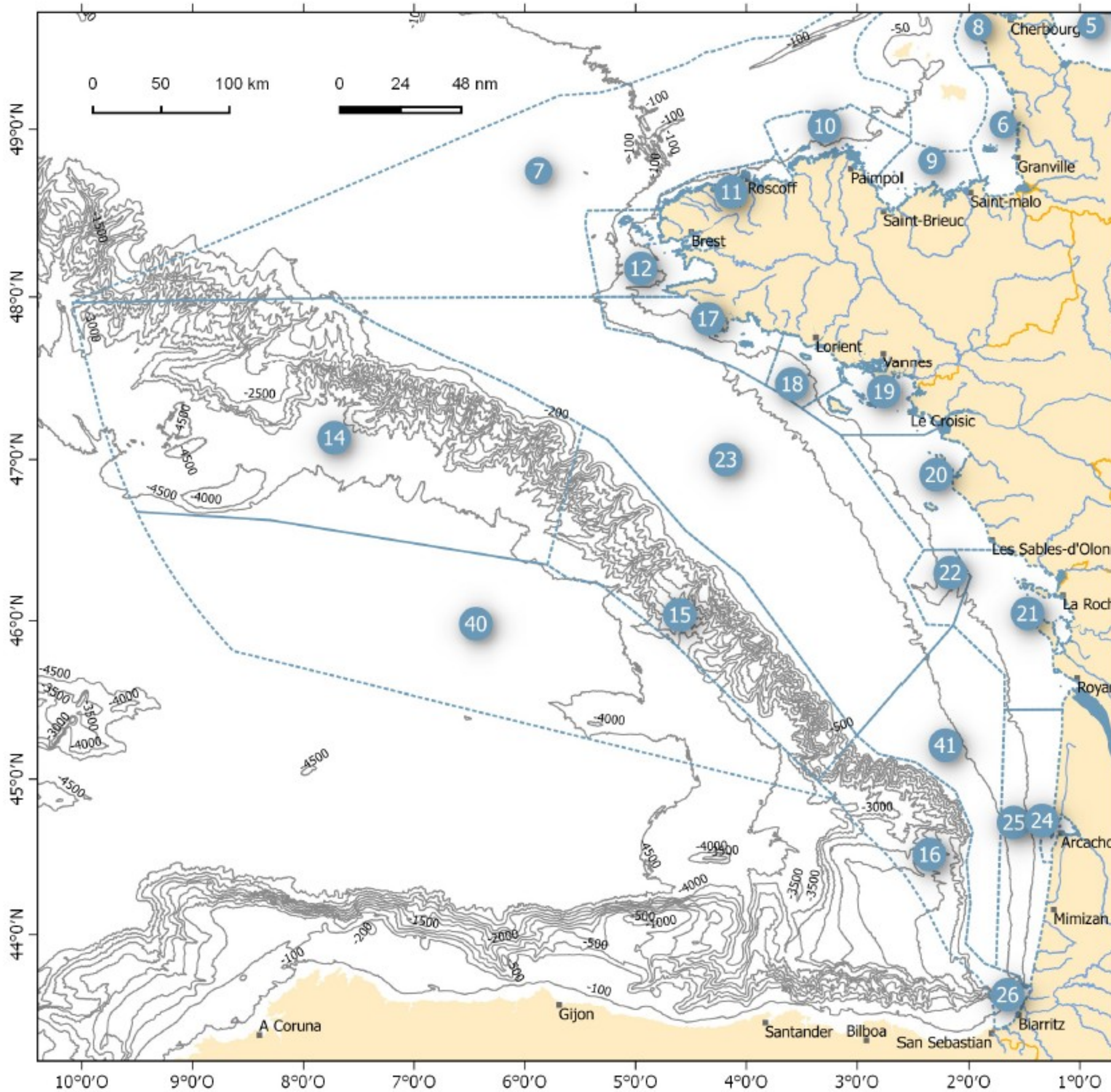
Sources : DIRM SA, MTES, SHOM

Copyrights : © GEOFLA (IGN),

© BD ALTI (IGN), © SHOM



« Carte des unités écologiques »



Unités écologiques - secteurs à enjeux identifiés

num	secteur
7	mer celtique et Manche ouest
8	nord Cotentin
9	golfe normand-breton (côte d'Emeraude et baie de St-Brieuc)
10	Sept-Iles - Trégor Goëlo
11	baie de Morlaix - pays des abers
12	Iroise - rade de Brest
14	talus nord, terrasse de Meriadzec et escarpement de Trevelyan
15	talus central du golfe de Gascogne
16	talus du sud du golfe de Gascogne
17	côtes de Comouaille
18	secteur de Groix
19	Mor Braz
20	estuaire de la Loire et cotes vendéennes
21	mer des pertuis et panache de la Gironde
22	plateau de Rochebonne
23	plateau du golfe de Gascogne - grande vasière
24	bassin d'Arcachon
25	côtes sableuses girondines et landaises
26	côte rocheuse Basque
40	plaine abyssale du golfe de Gascogne
41	plateau armoricain méridional et plateau aquitain

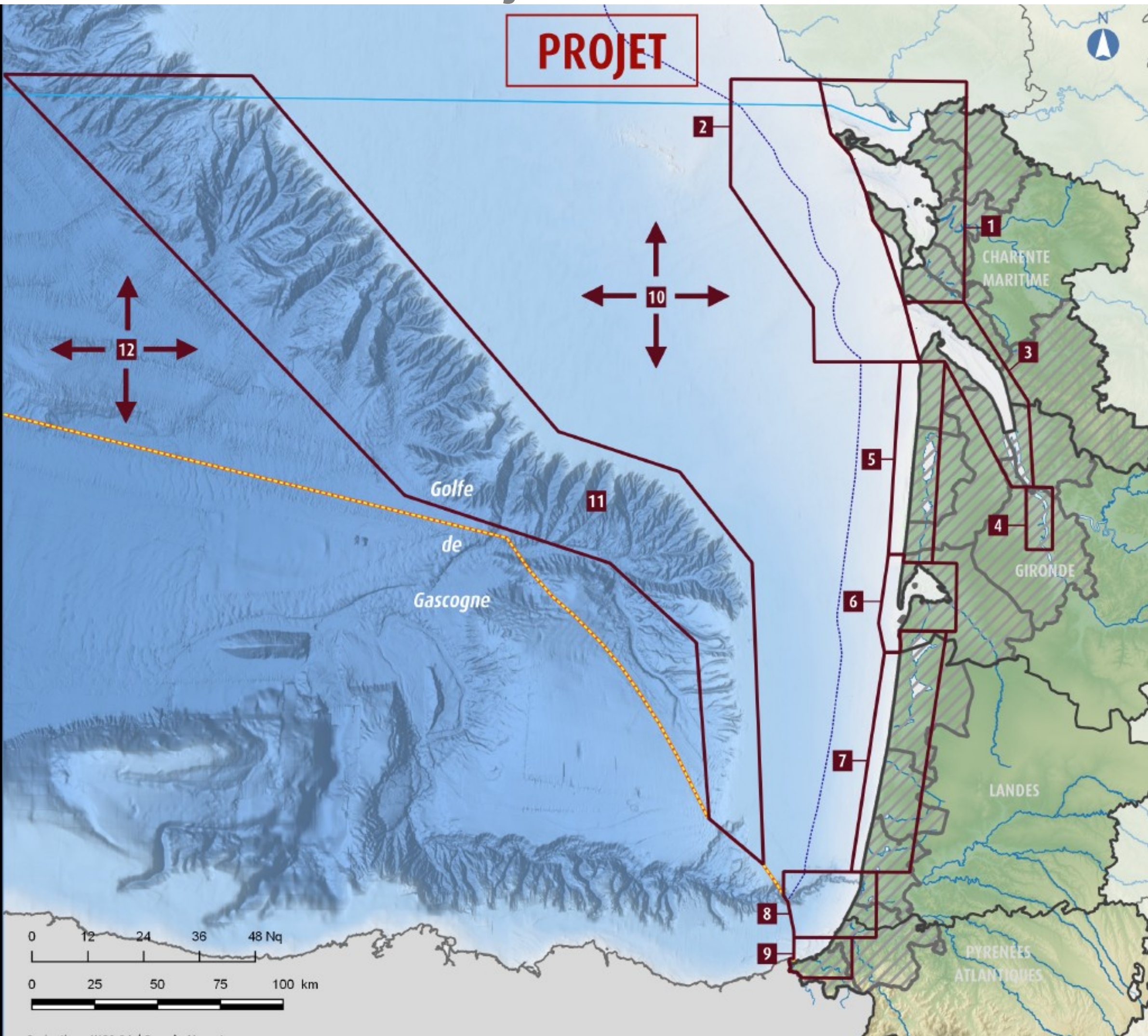
secteurs à enjeux identifiés

- principaux fleuves (sandre)
- principales isobathes (emodnet 2016)
- masses d'eaux de transition (dce)
- principales villes
- limites régionales
- sous-régions marines (parties françaises)

Fond de carte : SHOM, IGN, AFB
 Système de coordonnées : WGS 84 / Pseudo Mercator

Date de réalisation : 14/9/2017

Projet de carte des territoires



Identification des territoires maritimes et littoraux de la façade Sud-Atlantique

-  Départements littoraux de la région Nouvelle-Aquitaine
-  SCoTs littoraux de la région Nouvelle-Aquitaine
-  Proposition de territoires maritimes et littoraux :

- 1. Mer des Pertuis - estuaires charentais**
Fonctions écosystémiques, tourisme balnéaire et culturel, bassin conchylicole, pêche côtière, vocations portuaires et industrielles marquées sous influence majeure de La Rochelle
- 2. Embouchure et panache de la Gironde**
Tourisme balnéaire et activités nautiques, pêche côtière et estuarienne, axe de trafic maritime, granulats
- 3. Estuaire de la Gironde**
Fonctions écosystémiques, pêche estuarienne, axe de trafic maritime, tourisme fluvial
- 4. Confluence de la Garonne et de la Dordogne, de Bordeaux au Bec d'Ambès**
Sous influence majeure de Bordeaux : enjeux portuaires et industriels marqués, croisières, tourisme fluvial et culturel
- 5. Côte océane girondine, grands lacs médocains**
Pêche côtière, tourisme balnéaire et activités nautiques
- 6. Bassin d'Arcachon et son ouvert**
Fonctions écosystémiques, bassin conchylicole, petite pêche, pêche à pied et pêche récréative, tourisme balnéaire plaisir et activités nautiques marqués
- 7. Côte océane landaise, grands lacs landais**
Pêche côtière, tourisme balnéaire et activités nautiques
- 8. Littoral sud-landais, Estuaire de l'Adour et Gouf de Capbreton**
Pêche estuarienne et côtière, tourisme balnéaire et activités nautiques, enjeux portuaires et industriels
- 9. Côte rocheuse basque**
Plaisance, tourisme balnéaire et activités nautiques, pêche côtière
- 10. Le large : le plateau continental**
Pêche côtière, navigation, zones de défense
- 11. Le large : le talus**
Pêche au large, navigation, zones de défense
- 12. Le large : la plaine abyssale**
Navigation, zones de défense